

Beproeivingsverslag Nr 10772 *Traduction*

Commettant

DÄMMSTATT W.E.R.F. GmbH
Markgrafendamm® 16
10245 BERLIN
ALLEMAGNE

Matériau

Produit d'isolation à base de cellulose

Nom commercial

DÄMSTATT CI 040 – ISOL OUATE

Nom du fabricant

DÄMMSTATT W.E.R.F. GmbH
Markgrafendamm 16
10245 BERLIN
ALLEMAGNE

Nature des essais

Essais concernant la réaction au feu du matériau suivant la norme NF P 92-501 - Prévu à l'article 88 de l'Arrêté du Ministère de l'Intérieur du 30 Juin 1983 modifié par l'Arrêté du 28 Août 1991 - modifié par l'Arrêté du 27 novembre 1996.

Le présent rapport comprend

6 pages
1 annexe

6. CONCLUSION

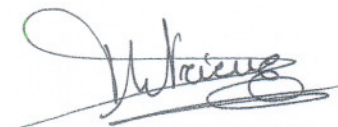
Les résultats d'essai concernent exclusivement le comportement du produit dans les conditions d'essai bien précises. Ces résultats d'essai ne sont pas destinés à constituer le seul critère pour l'évaluation du risque d'incendie potentiel dû à ce matériau dans son usage.

Les résultats d'essai ne concernent que les éprouvettes sous la forme dans laquelle elles ont été soumises à l'essai.

Des petites différences dans la composition ou l'épaisseur du produit peuvent fortement influencer la performance durant l'essai et ainsi invalider les résultats d'essai.

Pour que ces résultats d'essai soient représentatif pour le produit délivré ou appliqué, sa conformité avec les éprouvettes doit être assurée. Ceci est la tâche du fabricant et/ou du fournisseur.

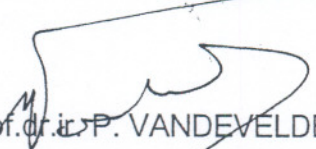
Produit d'isolation à base de cellulose 'DÄMSTATT CI 040 – ISOL OUATE', comme décrit au § 3 et dans les conditions de l'essai, ç.a.d. suivant la norme 'NF P 92-501 - Prévues à l'article 88 de l'Arrêté du Ministère de l'Intérieur du 30 Juin 1983 modifié par l'Arrêté du 28 Août 1991 et par l'Arrêté du 27 novembre 1996' - est classé : **M 1**, suivant la norme de classification française 'FD P 92-507 – septembre 1997'.



ing. F. DUTRIEUE

Gand 29 APR. 2003
Traduction faite le,

29 APR. 2003



Prof. dr. ir. P. VANDEVELDE
Directeur

NF P 92-501/FD P 92-507 Fr M nr2.doc

